

COMMISSION NATIONALE
D'ORIENTATION ET D'INTEGRATION
Case 37 - 1 place Joffre – 75700 Paris SP 07

FICHE DESCRIPTIVE D'EMPLOI N° 08

Administration d'accueil : Ministère de la transition écologique et solidaire / Ministère de la cohésion des territoires	Catégorie : C
Corps : Personnel d'exploitation des travaux publics de l'Etat (PETPE)	Indice sommital du corps : IM 466
Grade ou classe : Agent d'exploitation des travaux publics	Indice maximum de recrutement : IM 367

SPECIALITE(S) RECHERCHEE(S) :

- . Routes / Bases aériennes ;
- . Voies navigables / Ports maritimes.

Critères de sélection / Compétences recherchées : <u>Les principales compétences requises</u> <ul style="list-style-type: none">- Réglementation sur les balisages ;- Code de la route. <u>Les principales ressources requises</u> <ul style="list-style-type: none">- Expérience et connaissance technique en matière de balisage et d'interventions sur accident ainsi qu'en travaux d'entretien ;- Conduite de fourgons, de balayeuses et de saleuses ;- Connaissances en viabilité hivernale : technique et matériel ;- Capacité au travail en équipe, savoir rendre compte ;- Grande disponibilité (travaux de nuit et service hivernal).	Formation et stages : <ul style="list-style-type: none">- Date : /- Durée : /- Lieu : /
---	--

Affectation : Durée moyenne d'affectation souhaitée dans le poste offert : 3 ans. Aucune mutation ne peut être demandée durant le détachement. <u>Il est précisé qu'aucune exigence sur le lieu géographique ne pourra être émise par le candidat.</u>	Dates de : <ul style="list-style-type: none">- Mise à disposition : 2 mois- Détachement : 1 an
---	--

Observations particulières (Diplôme à détenir, pièces à fournir obligatoirement...) :

DESCRIPTIF DE L'EMPLOI ou DES MISSIONS :

I.- Les agents d'exploitation des travaux publics de l'Etat et les agents d'exploitation principaux des travaux publics de l'Etat de la branche « routes, bases aériennes » sont chargés de l'exécution de tous travaux de construction, d'entretien, de réparation et d'exploitation du réseau routier national et des bases aériennes.

II.- Les agents d'exploitation des travaux publics de l'Etat et les agents d'exploitation principaux des travaux publics de l'Etat de la branche « voies navigables, ports maritimes » sont chargés de l'exécution de tous travaux d'entretien, de maintenance, de grosses réparations et d'équipement sur les voies navigables, dans les ports maritimes, ainsi que dans leurs dépendances. Ils sont chargés de la manœuvre des ouvrages, de la conduite des engins et de l'exécution de toutes les opérations relatives à l'exploitation des voies navigables et des ports maritimes, notamment de la gestion du trafic et de la gestion hydraulique. Ils assurent également la maintenance des engins dont la manœuvre ou la conduite leur est confiée. Les agents d'exploitation principaux des travaux publics de l'Etat peuvent coordonner le travail d'agents d'exploitation des travaux publics de l'Etat et d'agents d'exploitation principaux des travaux publics de l'Etat.

Exemple de missions et activités d'un agent d'exploitation au centre d'exploitation et d'intervention.

Les missions du District

L'arrondissement de gestion et d'exploitation de la route XXX dont le service XXX assure l'exploitation, la gestion et l'entretien du réseau routier national avec une activité principale autoroutière.

Les missions de l'Unité d'Exploitation de XXX :

- Gestion, entretien et exploitation du réseau autoroutier et routier principalement sur le département de la XXX et quelques sections de routes nationales ;
- Exploitation de la surveillance, des interventions et du maintien des chaussées en état de viabilité, exploitation du réseau lors des chantiers ;
- Entretien des chaussées, des dépendances, de la signalisation de police et de direction... ;
- Gestion des installations et du matériel mis à disposition ;
- Relation avec les usagers et les partenaires institutionnels.

Les principales activités et responsabilités liées au poste d'agent d'exploitation au CEI de XXX :

- Entretien et nettoyage du réseau autoroutier et des dépendances (propreté, assainissement, espaces verts, nids de poules...) ;
- Pose de balisages sur voies rapides pour neutralisation de voies ou fermeture de secteur ;
- Interventions sur accident : protection des usagers par balisage, nettoyage et remise en état de circulation ;
- Service hivernal : salage et déneigement des voies ;
- Patrouillage et surveillance du réseau, remontée des anomalies.

Exemple de missions et activités d'un agent d'exploitation itinérant barragiste.Les missions principales :

Agent barragiste, itinérant en période de navigation sur les écluses automatisées n°XXX à n°XXX, entretien sur le canal de XXX à XXX

- Exploitation des ouvrages ;
- Régularisation du plan d'eau ;
- Gestion des barrages ;
- Tâches annexes à l'exploitation ;
- Entretien de l'ouvrage et des abords ;
- Diverses tâches ;
- Entretien des biefs et de la voie courante ;
- Entretien des bâtiments et des maisons éclusières ;
- De manière générale, toutes sujétions liées à la fonction.

Activités principales :

- Surveillance des écluses et des ponts pendant la période de navigation ;
- Dépanner à distance ou sur place les défauts signalés par l'automate ;
- Rendre compte des interventions ;
- Effectuer les manœuvres nécessaires au passage des bateaux en faisant respecter les règles de sécurité dans l'écluse, en cas de manœuvres manuelles ;
- Vérifications périodiques des automates ;
- Surveillance du niveau des biefs et gestion de l'eau (vannes du secteur) ;
- Manœuvre des vannes des barrages mécanisés ou manuels ;
- Surveillance des plans d'eau en bief, dégrillage manuel, vérification et armement des sondes d'alertes.

Activités secondaires :

- Assurer l'information et le bon conseil des usagers ;
 - Effectuer un contrôle régulier du bon état de l'ouvrage ;
 - Réaliser la maintenance de premier niveau (menues réparations, graissages...) ;
 - Rendre compte de toutes anomalies ;
 - Réaliser l'entretien paysager et l'embellissement floral des abords de l'ouvrage ;
 - S'assurer de la propreté des lieux ;
 - Être amené à effectuer diverses tâches de maçonnerie, peinture... ou toutes autres réparations ;
 - Être amené à effectuer toutes missions en cas de chômage ou d'arrêt de navigation (entretien ou exploitation sur un autre ouvrage...);
 - Réaliser l'entretien des biefs sur l'ensemble de la circonscription ;
 - Effectuer des travaux de fauchage, de débroussaillage, d'élagage, de nettoyage... ;
 - Participer aux travaux de l'équipe de maintenance ;
 - Travaux d'entretien et de réparation ;
 - Contribuer à l'aménagement paysager ;
 - Réaliser des travaux de peinture, maçonnerie, plomberie, menuiserie, carrelage... ;
 - Assister le chef d'équipe pour certaines tâches : prise de mesure, recensements, métrés... ;
- Être amené à effectuer des travaux d'entretien en fonction de ses compétences et de ses habilitations.

ECHELONNEMENT INDICIAIRE DU CORPS :

GRADES - CLASSES	ECHELONS	INDICES BRUTS	INDICES MAJORES	OBSERVATIONS
Chef d'équipe d'exploitation principal des TPE (C3)	10	548	466	<u>Indice sommital du corps : IM 466</u>
	9	525	450	
	8	499	430	
	7	478	415	
	6	460	403	
	5	448	393	
	4	430	380	
	3	412	368	
	2	393	358	
	1	380	350	
Agent d'exploitation principal des TPE (C2)	12	483	418	
	11	471	411	
	10	459	402	
	9	444	390	
	8	430	380	
	7	403	364	
	6	381	351	
	5	374	345	
	4	362	336	
	3	358	333	
	2	354	330	
	1	351	328	
Agent d'exploitation des TPE (C1)	11	407	367	Indice maximal de recrutement : IM 367
	10	386	354	
	9	372	343	
	8	366	339	
	7	361	335	
	6	356	332	
	5	354	330	
	4	353	329	
	3	351	328	
	2	350	327	
	1	348	326	

SITE INTERNET DU MINISTERE :

www.ecologique-solidaire.gouv.fr